PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de l'Yonne

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans l'Yonne, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Auxerre Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**6 640**	**100 %**	**+8,1**
<25 ans	1 100	17 %	**+8,9**
25-49 ans	3 660	55 %	**+10,2**
50 ans et +	1 880	28 %	+3,9
Hommes	3 540	53 %	**+9,9**
Femmes	3 090	47 %	+5,8
Catégories ABC	**12 460**	**100 %**	**+6,3**
<25 ans	1 860	15 %	+5,7
25-49 ans	7 150	57 %	**+8,5**
50 ans et +	3 450	28 %	+2,4
Hommes	6 270	50 %	**+7,2**
Femmes	6 190	50 %	+5,6
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 990	48 %	**+13,0**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**750**		**+8,7**
Catégorie E	**530**		**-18,5**
Catégorie F	**1 820**		/
Catégorie G	**510**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

6 640 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 8,1 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 6,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 5,7 % par rapport à l'année dernière.

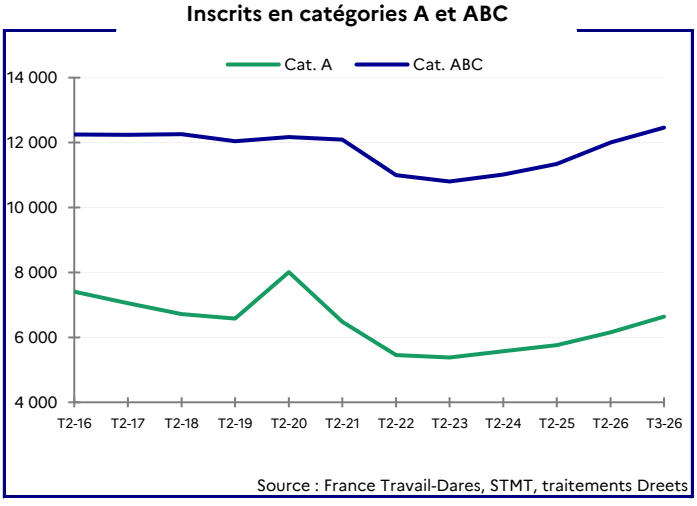
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre croît de 8,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 28 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 13,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

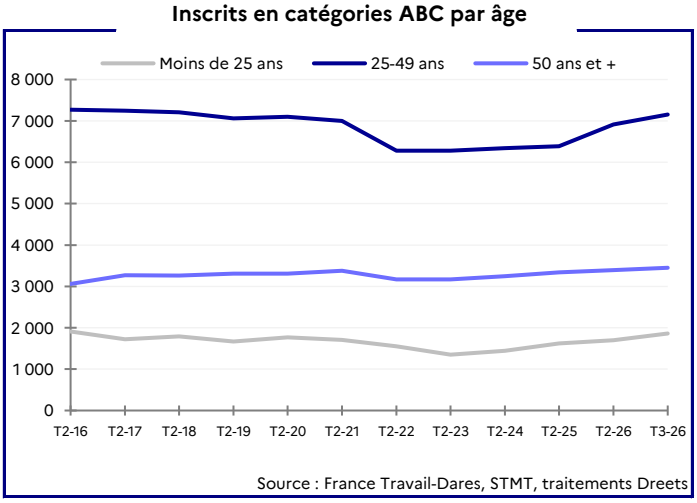
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 820 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 510 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Auxerre	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-81,2
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	124	355	+58,5
CEJ*	33	62	-65,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	60	147	+1,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Auxerre		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**2 190**	2 240	2 070
dont	Agriculture	**20**	20	10
	Industrie	**1 480**	1 460	1 300
	Construction	**140**	170	190
	Commerce	**100**	100	90
	Services	**450**	490	480

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	510
Métallurgie et fab. de produits métalliques	210
Act. de serv. adm. et de soutien	210
Rép. et inst. de machines et équip.	190
Fab. de matériels de transport	160

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 2 190 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 480 emplois (ETP), représentant environ 68 % du total. Ce nombre augmente de 1 % en un an. Le secteur des services suit avec 450 emplois (ETP), soit environ 21 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 8 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 510 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 210 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

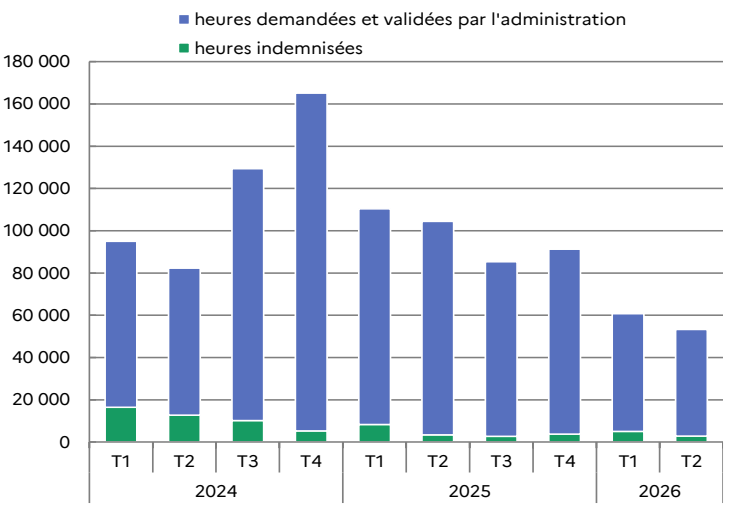
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Auxerre	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**4**	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**24**	46
Heures indemnisées	**2 794**	3 465
Taux de consommation	**5,2**	3,3

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 24 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 2 794 heures. Les établissements ont consommé 5,2 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Auxerre		T2 2026	T2 2025
Embauches		**12 776**	**12 319**
Contrats signés			
dont	CDD	11 221	10 665
	CDI	1 555	1 654
	Evol. CDD	+5,2 %	+2,1 %
	Evol. CDI	-6,0 %	-4,6 %
Départs		**12 768**	**12 002**
Fins de CDD		10 245	9 751
	dont CDD <1 mois	89 %	88 %
Ruptures de contrat		2 523	2 251
	démissions	986	876
	lic. économiques	51	36
	fins période d'essai	504	505
	retraite	154	138
	rupture conventionnelle	175	184
	lic. non économiques	539	442
	autres	114	70

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

12 776 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 457 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

10 245 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

2 523 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 272 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
3 475	**3 135**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
10 %	84 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
3 077	**3 373**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
24 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	91 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 27 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 10 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 84 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

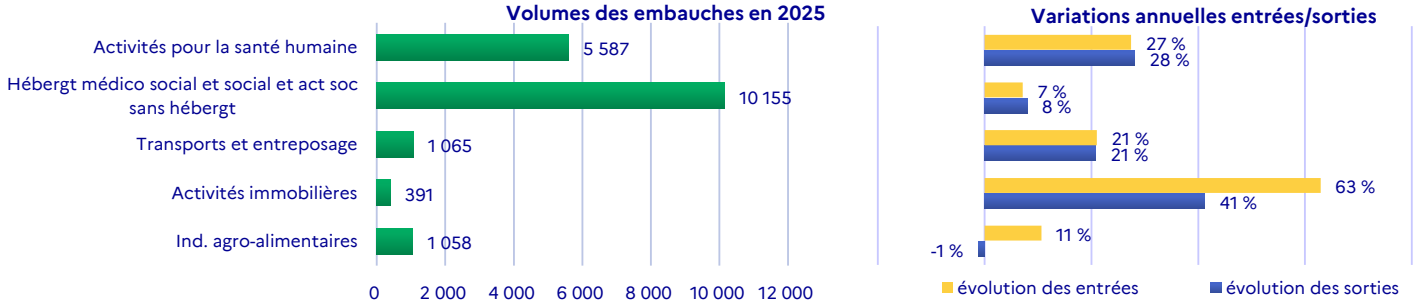
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 27,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 28,1 %.

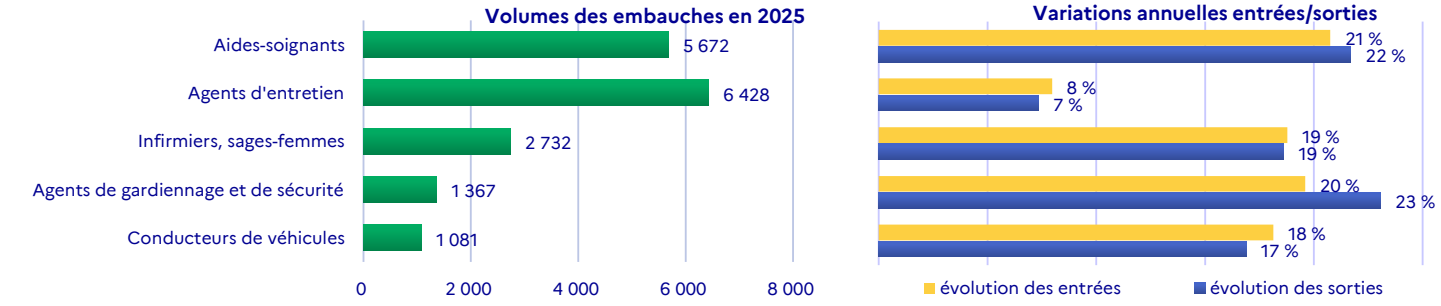


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 20,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 21,7 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Auxerre

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

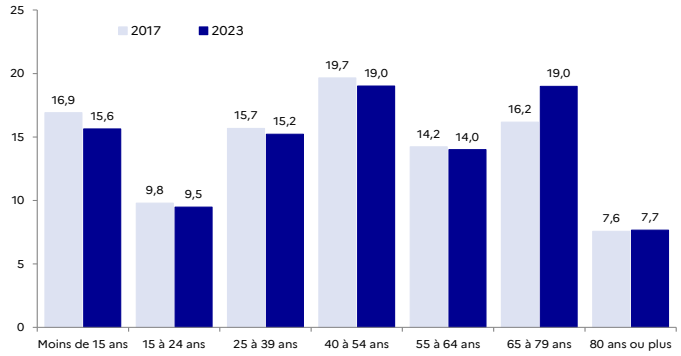
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Auxerre	**164 992**	**160 968**	**-4 024**	**-2,4**
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

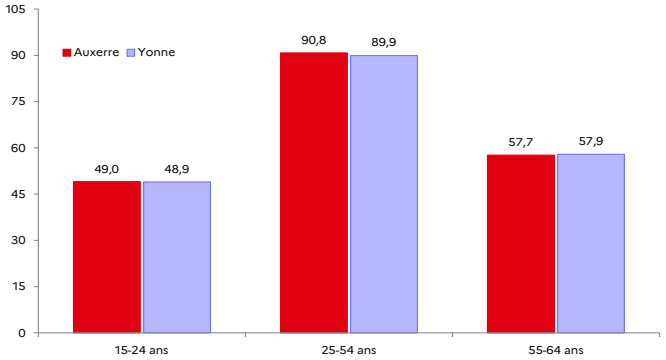
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Auxerre	**72 531**	**70 503**	**-2,8**	**35 209**	**34 316**	**-2,5**	**62 630**	**62 691**	**+0,1**
Yonne	148 073	145 051	**-2,0**	71 717	70 040	**-2,3**	127 268	128 335	**+0,8**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Auxerre	**3 083**	**9 126**	**664**	**13 504**	**115**	**11 541**	**7**	**2 696**	**3 869**	**36 867**
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Auxerre	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 027	7 071	-0,6	19,1	19,1
Construction	3 174	3 218	-1,4	8,6	8,7
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 815	2 858	-1,5	7,6	7,7
Act. de serv. adm. et de soutien	2 640	2 768	-4,6	7,2	7,5
Transports et entreposage	2 399	2 519	-4,8	6,5	6,8
Hébergement et restauration	2 113	2 123	-0,5	5,7	5,7
Ind. agro-alimentaires	1 699	1 602	+6,1	4,6	4,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 331	1 362	-2,3	3,6	3,7
Activités pour la santé humaine	1 300	1 258	+3,3	3,5	3,4
Intérim	1 276	1 154	+10,6	3,5	3,1
Autres activités de services	1 189	1 137	+4,6	3,2	3,1
Rép. et inst. de machines et équip.	1 149	1 169	-1,7	3,1	3,2
Toutes activités	**36 867**	**37 042**	**-0,5**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

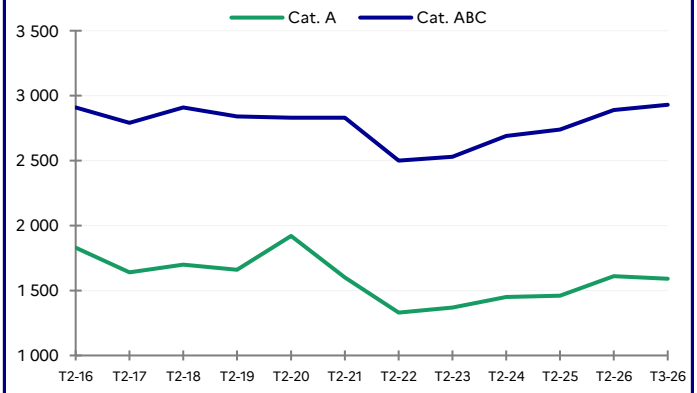
données brutes	Avallon T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**1 590**	**100 %**	**+4,6**
<25 ans	240	15 %	-4,0
25-49 ans	860	54 %	**+4,9**
50 ans et +	490	31 %	**+8,9**
Hommes	900	57 %	**+4,7**
Femmes	690	43 %	+3,0
Catégories ABC	**2 930**	**100 %**	**+3,5**
<25 ans	400	14 %	-4,8
25-49 ans	1 580	54 %	+3,3
50 ans et +	950	32 %	**+8,0**
Hommes	1 540	53 %	+3,4
Femmes	1 390	47 %	**+3,7**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 440	49 %	**+16,1**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**170**		**+21,4**
Catégorie E	**160**		**-15,8**
Catégorie F	**470**		/
Catégorie G	**70**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

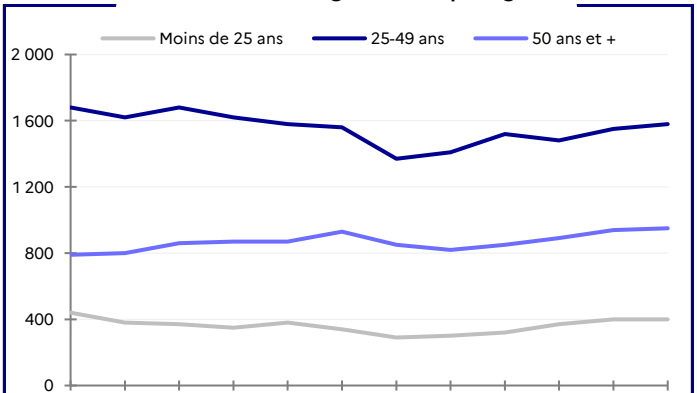
1 590 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,6 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 3,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 4,8 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre croît de 3,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 32 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 8,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 49 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 16,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 470 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 70 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Avallon	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	5	-68,8
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	37	83	+50,9
CEJ*	66	123	-26,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	8	18	+15,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Avallon		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**150**	110	140
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**80**	70	60
	Construction	**20**	20	20
	Commerce	**10**	0	10
	Services	**40**	20	50

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	20
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	20
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	20
Construction	20
Transports et entreposage	20

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 150 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 80 emplois (ETP), représentant environ 53 % du total. Ce nombre augmente de 14 % en un an. Le secteur des services suit avec 40 emplois (ETP), soit environ 27 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 100 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 20 ETP), travail du bois, industrie du papier et imprimerie (environ 20 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

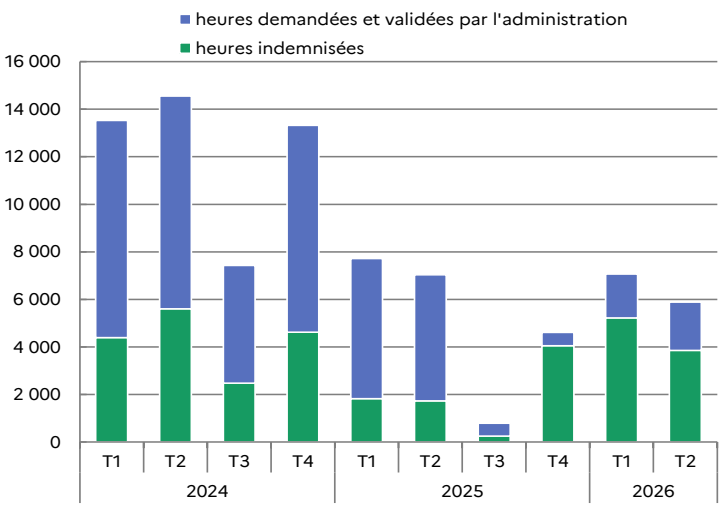
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Avallon	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**28**	22
Heures indemnisées	**3 860**	1 728
Taux de consommation	**65,6**	24,6

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

28 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 3 860 heures. Les établissements ont consommé 65,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Avallon		T2 2026	T2 2025
Embauches		**2 158**	**2 148**
Contrats signés			
dont	CDD	1 932	1 899
	CDI	226	249
	Evol. CDD	+1,7 %	+0,1 %
	Evol. CDI	-9,2 %	-8,8 %
Départs		**2 107**	**1 918**
Fins de CDD		1 632	1 478
	dont CDD <1 mois	88 %	88 %
Ruptures de contrat		475	440
	démissions	139	155
	lic. économiques	23	10
	fins période d'essai	68	94
	retraite	39	45
	rupture conventionnelle	35	39
	lic. non économiques	97	85
	autres	74	12

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

2 158 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 10 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 10 % des recrutements contre 12 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

1 632 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

475 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 35 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 29 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
489	**370**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
23 %	18 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
13 %	69 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
760	**842**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
35 %	40 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
2 %	94 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 23 % des embauches et 18 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 13 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 69 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

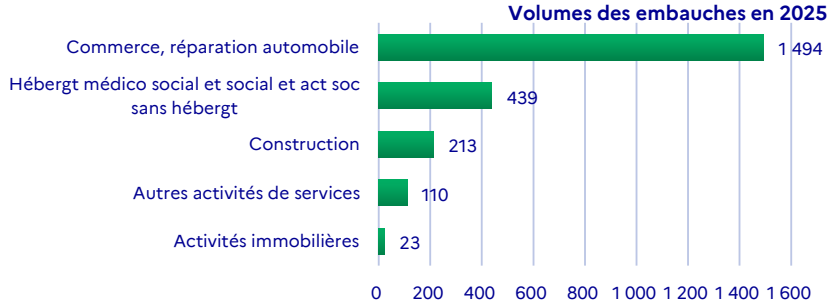
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

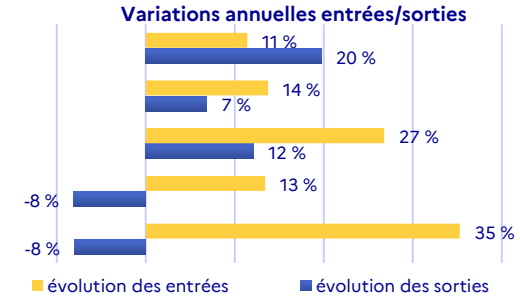
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19,7 %.



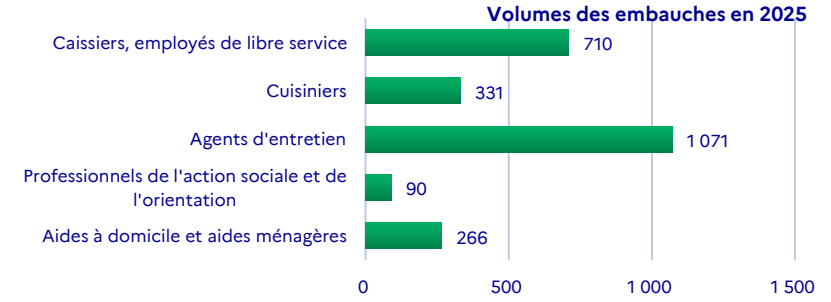


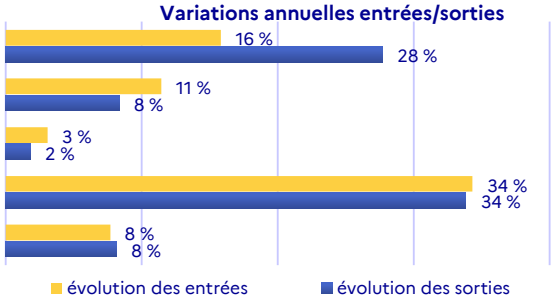
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "caissiers, employés de libre service" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 15,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 27,7 %.





PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Avallon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

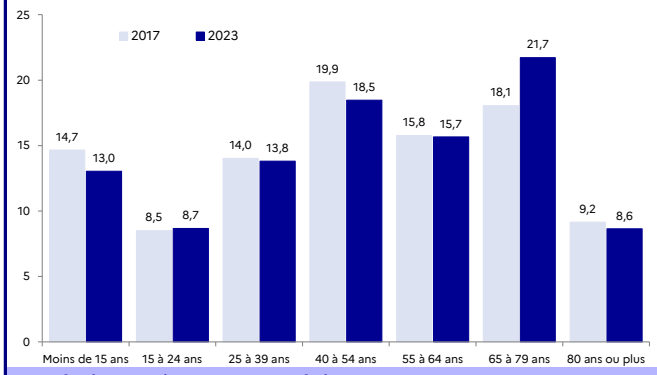
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Avallon	**42 467**	**40 498**	**-1 969**	**-4,6**
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

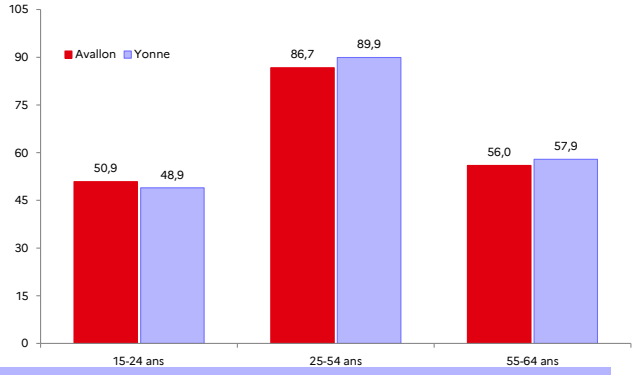
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Avallon	**17 859**	**16 671**	**-6,7**	**8 427**	**7 879**	**-6,5**	**15 407**	**14 803**	**-3,9**
Yonne	148 073	145 051	**-2,0**	71 717	70 040	**-2,3**	127 268	128 335	**+0,8**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Avallon	**854**	**2 494**	**140**	**2 546**	**11**	**1 159**	**3**	**1 010**	**1 008**	**7 209**
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Avallon	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 884	1 925	-2,1	26,1	26,3
Transports et entreposage	713	746	-4,4	9,9	10,2
Hébergement et restauration	615	620	-0,8	8,5	8,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	610	612	-0,3	8,5	8,3
Construction	609	603	+1,0	8,4	8,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	466	489	-4,7	6,5	6,7
Activités juridiques, comptables	427	416	+2,6	5,9	5,7
Activités pour la santé humaine	222	218	+1,8	3,1	3,0
Administration publique	187	176	+6,3	2,6	2,4
Ind. agro-alimentaires	183	197	-7,1	2,5	2,7
Autres activités de services	168	151	+11,3	2,3	2,1
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	142	143	-0,7	2,0	2,0
Toutes activités	**7 209**	**7 331**	**-1,7**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Sens Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**5 950**	**100 %**	**+6,3**
<25 ans	1 040	17 %	+5,1
25-49 ans	3 360	56 %	**+7,7**
50 ans et +	1 550	26 %	+4,0
Hommes	3 060	51 %	**+7,7**
Femmes	2 890	49 %	+4,7
Catégories ABC	**10 820**	**100 %**	**+3,3**
<25 ans	1 690	16 %	**+6,3**
25-49 ans	6 360	59 %	**+3,8**
50 ans et +	2 760	26 %	+0,4
Hommes	5 380	50 %	+2,9
Femmes	5 430	50 %	**+3,8**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 020	46 %	**+9,4**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**580**		**+7,4**
Catégorie E	**700**		**+18,6**
Catégorie F	**1 410**		/
Catégorie G	**280**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

5 950 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 6,3 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 3,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 6,3 % par rapport à l'année dernière.

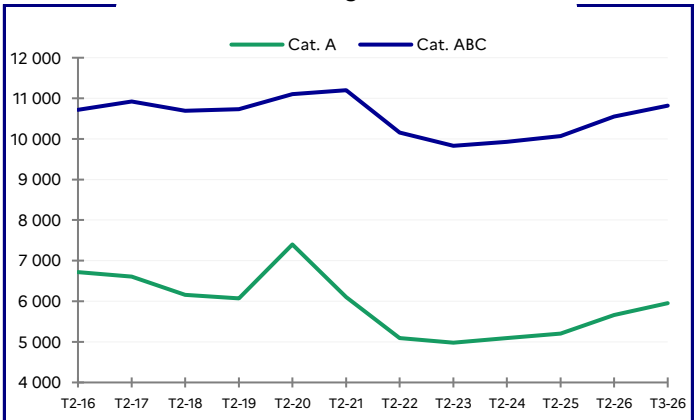
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 59 % du total. Leur nombre croît de 3,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 9,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

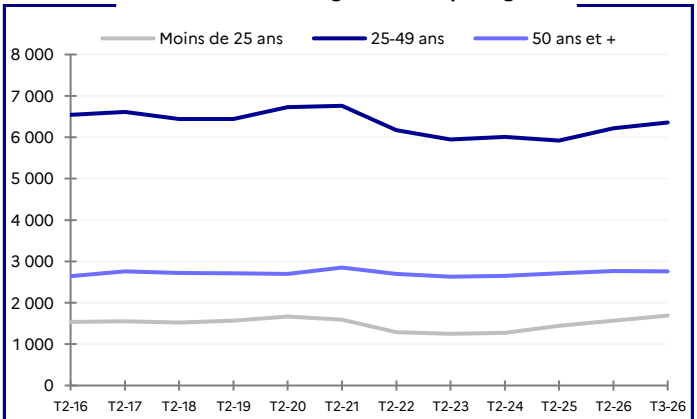
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 410 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 280 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Sens T2 2026	Sens Cumul 2026	Sens Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	n.s.
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	73	171	+9,6
CEJ*	65	137	+191,5
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	43	100	+27,7

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Sens		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 860**	1 970	1 960
dont	Agriculture	**10**	0	10
	Industrie	**1 030**	1 060	1 080
	Construction	**70**	90	100
	Commerce	**250**	230	210
	Services	**500**	590	560

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. d'équipements électriques	320
Commerce, réparation automobile	250
Transports et entreposage	230
Act. de serv. adm. et de soutien	200
Ind. agro-alimentaires	180

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 860 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 030 emplois (ETP), représentant environ 55 % du total. Ce nombre diminue de 3 % en un an. Le secteur des services suit avec 500 emplois (ETP), soit environ 27 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 15 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication d'équipements électriques (environ 320 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 250 ETP).

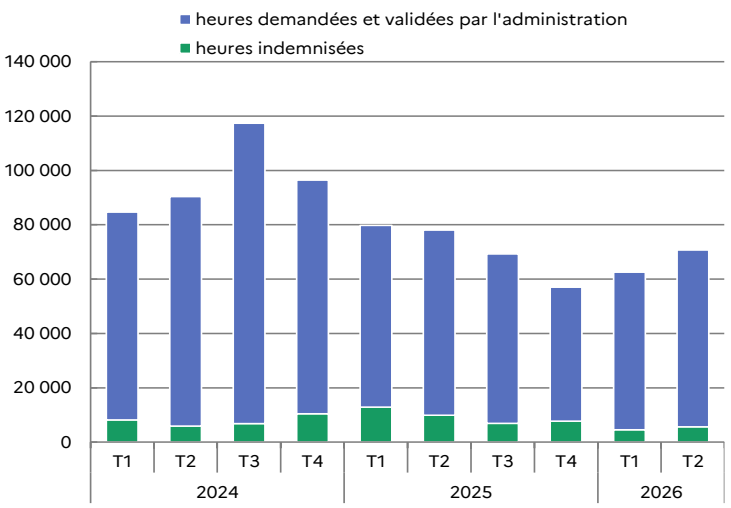
Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Sens	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**3**	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**133**	175
Heures indemnisées	**5 646**	9 873
Taux de consommation	**8,0**	12,6

s : secret statistique
Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 133 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 5 646 heures. Les établissements ont consommé 8 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Sens		T2 2026	T2 2025
Embauches		**7 870**	**7 437**
Contrats signés			
dont	CDD	6 732	6 170
	CDI	1 138	1 267
	Evol. CDD	+9,1 %	+10,0 %
	Evol. CDI	-10,2 %	+1,5 %
Départs		**7 943**	**7 253**
Fins de CDD		6 216	5 618
	dont CDD <1 mois	90 %	89 %
Ruptures de contrat		1 727	1 635
	démissions	670	607
	lic. économiques	20	28
	fins période d'essai	388	349
	retraite	98	92
	rupture conventionnelle	135	152
	lic. non économiques	326	345
	autres	90	62

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

7 870 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 433 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 14 % des recrutements contre 17 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

6 216 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 727 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 92 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 703	**1 521**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
22 %	19 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
17 %	80 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 966	**2 089**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
25 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	94 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 22 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 17 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 80 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

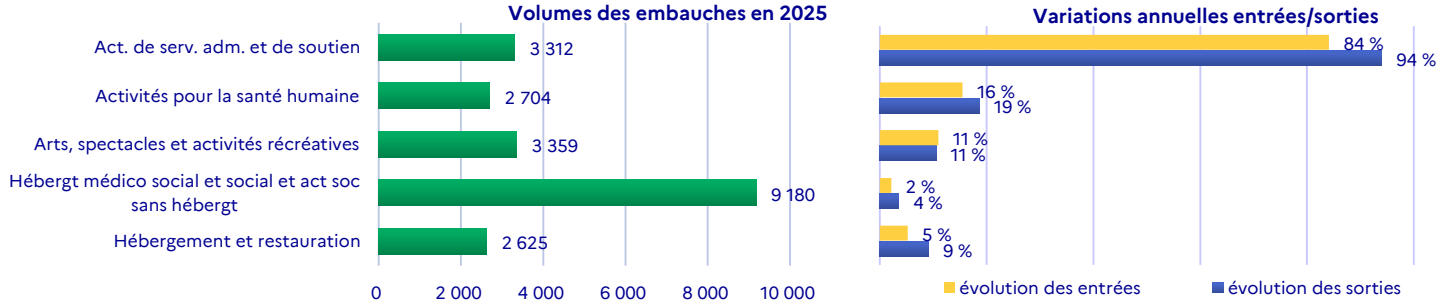
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités de services administratifs et de soutien" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 84,1 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 93,9 %.

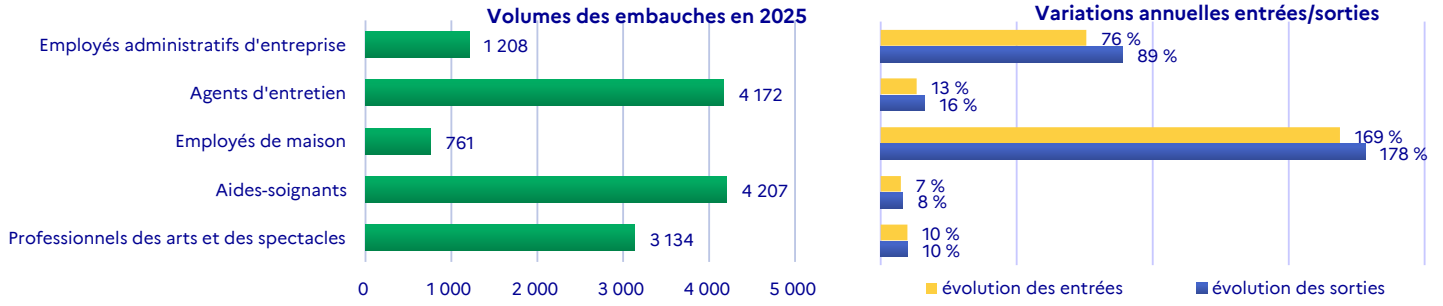


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "employés administratifs d'entreprise" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 75,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 88,9 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Sens

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

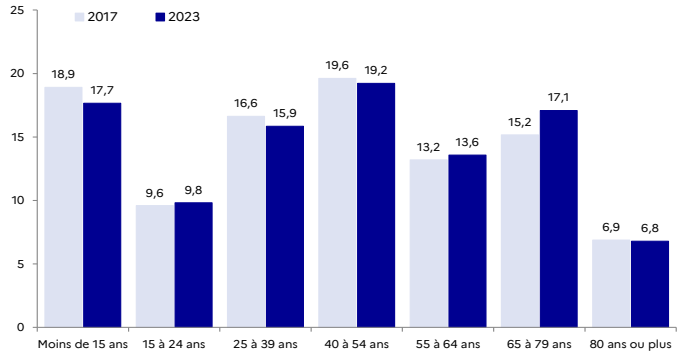
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Sens	**130 832**	**130 801**	**-31**	**-0,0**
Yonne	338 291	332 267	-6 024	-1,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

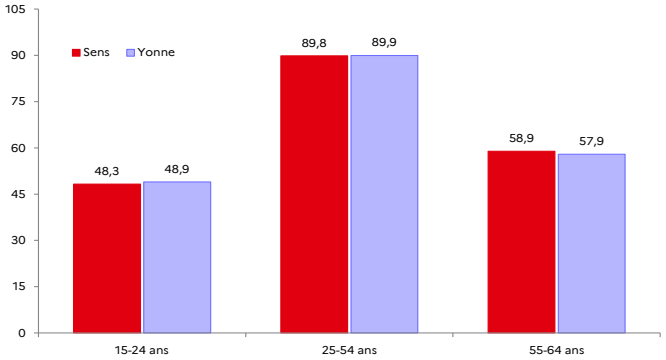
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Sens	**57 682**	**57 876**	**+0,3**	**28 080**	**27 845**	**-0,8**	**49 231**	**50 841**	**+3,3**
Yonne	148 073	145 051	**-2,0**	71 717	70 040	**-2,3**	127 268	128 335	**+0,8**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Sens	**2 265**	**6 650**	**456**	**9 341**	**84**	**7 752**	**9**	**4 337**	**2 814**	**28 080**
Yonne	6 202	18 270	1 260	25 391	210	20 452	19	8 043	7 691	72 155
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Sens	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Effectifs salariés Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	6 882	6 897	-0,2	24,5	24,6
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 292	2 260	+1,4	8,2	8,1
Transports et entreposage	2 000	1 931	+3,6	7,1	6,9
Construction	1 911	1 930	-1,0	6,8	6,9
Hébergement et restauration	1 588	1 459	+8,8	5,7	5,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 472	1 489	-1,1	5,2	5,3
Ind. agro-alimentaires	1 370	1 349	+1,6	4,9	4,8
Intérim	1 299	1 233	+5,4	4,6	4,4
Fab. d équipements électriques	1 220	1 286	-5,1	4,3	4,6
Act. de serv. adm. et de soutien	956	951	+0,6	3,4	3,4
Activités pour la santé humaine	953	963	-1,0	3,4	3,4
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	906	924	-1,9	3,2	3,3
Toutes activités	**28 080**	**28 020**	**+0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de l'Yonne

	Auxerre	Avallon	Sens	Yonne	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026 (en données brutes)					
Catégorie A	**6 640**	**1 590**	**5 950**	**14 180**	**112 259**
Evol. annuelle (en %)	+8,1	+4,6	+6,3	+6,9	+1,7
Catégories ABC	**12 460**	**2 930**	**10 820**	**26 210**	**209 316**
Evol. annuelle (en %)	+6,3	+3,5	+3,3	+4,8	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 990	1 440	5 020	12 450	98 059
Catégorie D	750	170	580	1 500	10 458
Catégorie E	530	160	700	1 390	13 139
Catégorie F	1 820	470	1 410	3 700	25 166
Catégorie G	510	70	280	860	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026					
PEC	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	5	s	8	95
PACEA	124	37	73	234	2 506
Cumul 2026	355	83	171	609	5 948
CEJ*	33	66	65	164	1 627
Cumul 2026	62	123	137	322	3 683
Apprentissage (secteur privé)	60	8	43	111	976
Cumul 2026	147	18	100	265	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026					
Equivalent emplois à temps plein	2 190	150	1 860	4 200	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	-2,2	+36,4	-5,6	-2,8	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026					
Heures indemnisées	2 794	3 860	5 646	12 300	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	-671	+2 132	-4 227	-2 766	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026					
Embauches	12 776	2 158	7 870	22 804	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	+3,7	+0,5	+5,8	+4,1	+4,2
Départs	12 768	2 107	7 943	22 818	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	+6,4	+9,9	+9,5	+7,8	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)					
Population totale	160 968	40 498	130 801	332 267	2 802 670
Evol. 2023/2017	-2,4	-4,6	-0,0	-1,8	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	70 503	16 671	57 876	145 051	1 267 559
Evol. 2023/2017	-2,8	-6,7	+0,3	-2,0	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	62 691	14 803	50 841	128 335	1 137 841
Evol. 2023/2017	+0,1	-3,9	+3,3	+0,8	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024					
Source : Insee-Flores					
Nombre de salariés	56 942	11 575	37 287	105 804	968 122
Part (en %) dans :					
Agriculture	**4,5**	**3,2**	**1,3**	**3,2**	**2,0**
Secteur public	**27,6**	**32,0**	**24,2**	**26,9**	**25,6**
Secteur privé (hors agriculture) :	**67,9**	**64,8**	**74,5**	**69,9**	**72,4**
Industrie	15,8	11,6	19,4	7,9	17,4
Construction	5,6	5,1	5,2	5,4	5,5
Commerce	13,0	16,9	19,0	15,6	13,3
Services marchands	23,8	23,0	20,4	31,2	24,8
Services non marchands	9,6	8,3	10,4	9,8	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.